



1430

Genève, le 26 juin 2020

Excellence, - *du M. de Direction*

J'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement du Royaume du Maroc a accepté la proposition de devenir un pays pilote, ou « champion », de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Pacte de Marrakech).

Le Royaume du Maroc ne ménagera aucun effort pour appuyer le Réseau des Nations Unies sur les Migrations à s'acquitter pleinement de son mandat, à l'échelle du système des Nations Unies, afin d'apporter son soutien efficace, rapide et coordonné aux États Membres et leur permettre d'atteindre les 23 objectifs énoncés dans le Pacte de Marrakech.

En tant que pays pilote, le Maroc soutiendra activement la mise en œuvre du Pacte de Marrakech, et sera disposé à susciter une mobilisation en faveur des processus d'exams régionaux, mettre en œuvre des programmes conjoints financés par le Fonds d'affectation spéciale pluri-partenaire pour la migration à l'échelle nationale, tout en jouant un rôle fédérateur sur le plan régional et international à l'appui de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du Pacte mondial.

Le Maroc sera également disposé à partager son expérience en matière de mise en œuvre du Pacte mondial à l'échelle nationale, conformément à la vision et aux principes directeurs énoncés dans celui-ci, ce qui permettra de dégager des informations clés, des enseignements essentiels et des pratiques positives qui pourront être partagés avec d'autres États Membres au niveau du Réseau des Nations Unies sur les Migrations.

Je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma haute considération

et M. Prof. des Ant.

L'Ambassadeur, Représentant Permanent



[Signature]

Omar ZNIBER

S. E. Monsieur Antonio Vitorino
Directeur Général de l'Organisation
Internationale pour les Migrations (OIM)
Coordonateur du Réseau des Nations Unies
sur les Migrations
Route des Morillons 17
1218 Grand-Saconnex